



Le RTRD nomme Neustar comme nouvel exploitant d'enregistrement final pour le domaine de premier niveau du pays .vu

Le Bureau du Régulateur des Télécommunications, de la Radiocommunication et de la Radiodiffusion du Vanuatu (TRBR) tient à annoncer la nomination de Neustar Vanuatu Limited (Neustar) en tant que nouvel opérateur de registre pour le domaine de premier niveau .vu (ccTLD).

Cette annonce fait suite à un processus d'appel d'offre concurrentiel mené par le RTRD auquel Neustar a soumis une réponse complète qui énumère son expérience et ses capacités en matière technique, politique et marketing. Neustar a été sélectionné parmi un groupe de soumissionnaires qui ont répondu à l'avis d'appel d'offres sollicitant un exploitant d'enregistrement qui aidera le RTRD à développer et promouvoir l'espace de nommage .vu.

D'après Brian Winji, le Régulateur des télécommunications, des radiocommunications et de radio-diffusion, le partenariat avec Neustar améliorera le profil, la performance et la sécurité du ccTLD .vu.

« En sollicitant un nouvel exploitant d'enregistrement pour l'espace de nommage .vu, nous cherchons une organisation qui travaillera comme un véritable partenaire du RTRD pour gérer et administrer .vu dans l'intérêt de la communauté de l'Internet à Vanuatu, ainsi que de la communauté utilisatrice d'Internet à l'échelle mondiale. »

« Les références de Neustar dans les domaines des opérations et du marketing TLD, de la sécurité et des performances DNS, du développement des stratégies et ainsi de suite, le positionnement de manière unique pour aider le RTRD à multiplier l'enregistrement des noms de domaine .vu par l'intermédiaire des promotions, de l'innovation technique et de la sécurité améliorées. »

« Nous avons hâte de travailler avec Neustar dans la prochaine étape de l'évolution du .vu, et de bénéficier de son expérience manifeste dans la gestion de ccTLD, ainsi que de sa solide réputation dans l'industrie en tant qu'organisation d'intégrité et de professionnalisme. »

Neustar est une société internationale de services d'information qui dispose des plus importantes capacités de prévention des attaques DNS, DDoS et de détection des menaces du secteur. En plus de .vu, Neustar fournit des services d'enregistrement pour les TLD .us, .co, .in, .nyc et .biz, ainsi que près de 240 autres TLD des pays, villes, entreprises et plus grandes marques du monde. L'espace de nommage .vu est maintenant appuyé par l'équipe, l'expérience et l'infrastructure primée de Neustar qui ne cesse d'évoluer avec des investissements réguliers et les innovations de produits.

D'après Nicolai Bezsonoff, vice-président principal et directeur général de Neustar Registry Solutions, Neustar était ravi d'apporter son expérience dans l'innovation technique et la sécurité DNS au bénéfice de tous les utilisateurs de l'Internet à Vanuatu.

« Nous sommes honorés de pouvoir travailler en étroite collaboration avec le RTRD dans cette étape importante de l'histoire du .vu, afin d'agrandir l'espace de nommage .vu en créant un réseau solide d'enregistrement et une demande de marché pour les noms de domaine .vu. »

« Avec Neustar comme exploitant d'enregistrement, .vu bénéficiera des années d'expérience dans le secteur mondial des ccTLD et dans l'industrie, en général, des noms de domaine, avec une attention particulière consacrée aux besoins et opportunités uniques de la communauté de l'Internet à Vanuatu. »

La transition de l'enregistrement du .vu vers la plateforme dorsale de Neustar, devrait être achevée d'ici au 30 septembre 2019, avec d'autres détails du projet qui seront communiqués aux parties prenantes dans les semaines à venir.

À propos du RTRD

Le Régulateur des télécommunications, radiocommunications et de radio-diffusions (RTRD) est un organisme de droit public indépendant qui a le pouvoir et des fonctions pour réglementer les services de télécommunication, radiocommunication et de radio-diffusion à Vanuatu, tel que stipulé par la Loi N°30 de 2009 relative à la réglementation des télécommunications, radiocommunications et de radio-diffusions telle que modifiée par l'amendement 22 de 2018. Le Régulateur relève du ministre délégué des télécommunications, de radiocommunications et de radio-diffusions, et apporte des conseils à celui-ci, en matière de politique, d'établissement des règlements et autres, tel que requis par le ministre.

Par rapport à l'article 7.3)e) de la Loi RTRD, "le Régulateur peut établir des règlements pour la gestion et l'administration (y compris la gestion et l'administration exclusive) des noms de domaine de premier niveau du code de pays pour Vanuatu, et de l'enregistrement de nom de domaine pour Vanuatu. Le règlement relatif au nom de domaine a été finalisé en décembre 2016 après un certain nombre de consultations menées sur le plan national et international. Le règlement expose les rôles du régulateur, de l'enregistrement, du registraire et du déclarant. Ce même règlement confère du pouvoir au régulateur de nommer un exploitant d'enregistrement du domaine .vu.

Contacts

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter le Bureau de la Réglementation des Télécommunications, de la Radiocommunication et de la Radiodiffusion (TRBR) par téléphone au + 678 27621 ou par e-mail: vu-cctld@trbr.vu